



COMMUNIQUÉ - POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

23^e Opération Tendre la main : l'Afeas rend visible la maltraitance envers les personnes proches aidantes

Montréal, 21 novembre 2019 - Du 25 novembre au 6 décembre 2019, l'Afeas tiendra sa 23^e édition de l'Opération Tendre la main. Depuis 1997, l'Afeas sensibilise la population et les instances décisionnelles à la violence envers les filles et les femmes au Québec.

En 2019, l'Afeas souhaite rendre visible la maltraitance envers les personnes proches aidantes, une violence encore très méconnue. En effet, comment penser que ces personnes qui donnent de leur temps à leurs proches puissent subir de la violence au quotidien.

Une maltraitance invisible

Les personnes proches aidantes peuvent subir de la violence ou de la maltraitance de différentes sources : de la personne aidée, de la famille proche et des services institutionnels.

De la part de la personne aidée – Avec le vieillissement et la fragilité, les personnes aidées peuvent avoir des comportements blessants avec leur entourage, surtout avec la personne proche aidante. Elles les calomnient, les accusent de vol, de négligence ou d'oubli. Comment concilier l'image d'une personne aimable et facile à vivre que l'aidée projette aux autres membres de la famille et aux étrangers alors qu'elle réserve ses mesquineries pour la proche aidante ?

De la part de la famille proche – La maltraitance envers les personnes aidantes peut aussi venir de la pression exercée par la famille ou par l'entourage qui leur laisse toute la charge de travail, tout en faisant des réflexions telles que : « tu devrais ou t'aurais dû faire ceci ou cela », « j'ai besoin d'argent, donne-moi une partie de mon héritage ».

De la part des services institutionnels – Les services de santé occultent les personnes aidant.e.s, pourtant essentielles pour le maintien de la personne aidée. On les laisse sans soutien, sans services appropriés à leurs besoins de santé, de répit, d'aide en tout genre.

Qui sont ces proches aidant.e.s ?

Au Québec, la majorité des personnes de 65 ans et plus (86 %) vivent à domicile et y reçoivent entre 70 et 80 % de leurs soins et services personnels, grâce au soutien des membres de leur famille, généralement par les femmes. Ces personnes assument le rôle de proche aidant.e dans la famille.

En 2012, 25 % de la population québécoise de 15 ans et plus, soit environ 1 675 700 personnes, est un-e proche aidant.e, dont à peu près 965 700 femmes et 710 000 hommes. Selon le Conseil du statut de la femme, dans la population âgée de 45 à 64 ans, 39,7 % des femmes contre 29,9 % des hommes agissent comme proches aidant.e.s. Et les plus jeunes ? Ce serait 15 % des proches aidant.e.s qui ont moins de 15 ans.

La personne aidée, la famille et le réseau de la santé profitent de l'amour et du sens du devoir de la proche aidante, cette dernière ne va pas se sauver, peu importe le traitement qui lui est réservé. Au fil du temps, ces abus, cette négligence peuvent se transformer en maltraitance et en violence envers la personne proche aidante. Parce que la violence fait toujours mal, à la victime elle-même et à ses proches : *Assez, c'est assez, ensemble disons « non » à la violence !*

À propos de : L'Afeas défend, depuis 1966, l'autonomie des femmes dans le respect de leurs choix et fait la promotion de l'égalité pleine et entière entre les femmes et les hommes.

- 30 -

Source : Hélène Cornellier - Responsable de dossiers

Siège social Afeas : 5999, rue de Marseille, Montréal, Québec, H1N 1K6
514 251.1636 – info@afeas.qc.ca – www.afeas.qcc.ca